

**Commune de Bonnevaux**

[mairie.bonnevaux@free.fr](mailto:mairie.bonnevaux@free.fr)

\* Mairie  
30450 Bonnevaux

Site Internet: [bonnevaux.com](http://bonnevaux.com)

( 04 66 61 12 68

: 04 66 61 25 07

Bonnevaux, le 30 mars 2015

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2015

**Présents :** Roseline Boussac, Yves Bové, Frédéric Vidal, Marie-Cécile Chandesris, Bertrand Poincin, Damien Loyal, Victor Matalonga, Eric Dedieu, Sébastien Hérard

**Procurations :** Sabine Hurel à Pascal Perquis

**Secrétaire :** Poincin Bertrand

### TAUX D'IMPOSITION 2015

Nous n'avons pas assez travaillé ce point cette année donc nous reconduisons les taux tels quel mais tout le conseil semble d'accord pour entreprendre dès maintenant un travail sur les bases en partenariat avec le service des impôts concerné.

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité directe locale, le Conseil décide de maintenir pour l'année 2015 les taux d'imposition des taxes directes locales notifiés par le Ministère de l'Économie et des Finances de l'année précédente.

L'état de notification du Ministère du Budget indique les taux à voter suivants :

Taxe d'habitation :	22.67 %
Taxe foncière bâtie :	16 %
Taxe foncière non bâtie :	77.51 %
CFE (Cotisation foncière des entreprises)	25.51%

Ont signé les membres présents ;

Abstention : Bertrand Poincin, Marie Cécile Chandesris, Yves Bové

### COMPTE ADMINISTRATIF 2014 M 14 BUDGET GENERAL

Sous la présidence de Marie Cécile Chandesris, élue spécialement pour ce vote, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 2014, M14, Budget Général, présenté par le Maire. La balance générale est la suivante :

		Prévision	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement	2014	220 344,00 €	169 746,88 €	50 597,12 €
	2014			
Recettes de fonctionnement		220 344,00 €	188 038,91 €	32 305,09 €
<b>Résultat de l'exercice en fonctionnement</b>	<b>2014</b>		<b>18 292,03 €</b>	
Excédent de fonctionnement reporté	2013		60 748,78 €	
<b>Résultat de clôture de fonctionnement</b>	<b>2014</b>		<b>79 040,81 €</b>	
Dépenses d'investissement	2014	246 191,00 €	64 114,43 €	182 076,57 €
Recettes d'investissement	2014	246 191,00 €	124 347,14 €	121 843,86 €
<b>Résultat de l'exercice en investissement</b>	<b>2014</b>		<b>60 232,71 €</b>	
Déficit d'investissement reporté	2013		- 88 664,98 €	
<b>Résultat de clôture d'investissement</b>	<b>2014</b>		<b>- 28 432,27 €</b>	
<b>Résultat final de clôture</b>	<b>2014</b>		<b>50 608,54 €</b>	

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
	2013	2014	2014
Compte Administratif	60 748,78 €	78 524,74 €	50 608,54 €
Compte de Gestion	60 748,78 €	78 524,74 €	50 608,54 €

Ont signé les membres présents ;

## COMPTE DE GESTION 2014 M 14 BUDGET GENERAL

*Le Conseil Municipal,*

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers,
- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant pour le budget principal :

Excédent d'Exploitation :	+ 79 040,81 €
Déficit d'Investissement :	- 28 432,27 €
Soit un résultat de clôture :	+ 50 608,54 €

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
--	---------------------	------------------------	---------------------

	2013	2014	2014
Compte Administratif	60 748,78 €	78 524,74 €	50 608,54 €
Compte de Gestion	60 748,78 €	78 524,74 €	50 608,54 €

Ont signé les membres présents ;

## AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2014 BUDGET GENERAL M 14

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Roseline BOUSSAC, Maire :

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2014
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de .....	79 040,81
- Un déficit d'investissement de .....	- 28 432,27

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
<b>Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)</b> .....	60 748,78 €
Virement à la section d'investissement	
<b>RÉSULTAT D'EXERCICE</b>	<b>EXCEDENT</b> .....
	DEFICIT
	18 292,03 €
<b>A) EXCÉDENT AU 31/12/2013</b> .....	<b>79 040,81 €</b>
Affectation obligatoire	
à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
<b>à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)</b> .....	- 28 432,27 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
<b>Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur R 002)</b> .....	50 608,54 €
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	
B) DÉFICIT AU 31/12/2013	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Ont signé les membres présents ;

## COMPTE ADMINISTRATIF 2014 M 49 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Sous la présidence de Marie Cécile Chandesris, élue spécialement pour ce vote, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 2014, M49 Budget Eau et Assainissement, présenté par le Maire. La balance générale est la suivante :

		Prévision	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement	2014	40 383,00 €	24 323,62 €	16 059,38 €
Recettes de fonctionnement	2014	40 383,00 €	25 754,74 €	14 628,26 €
<b>Résultat de l'exercice en fonctionnement</b>	<b>2014</b>		<b>1 431,12 €</b>	
Excédent de fonctionnement reporté	2013		7 896,87 €	
<b>Résultat de clôture de fonctionnement</b>	<b>2014</b>		<b>9 327,99 €</b>	
3				
Dépenses d'investissement	2014	228 681,00 €	20 694,58 €	207 986,42 €
Recettes d'investissement	2014	228 681,00 €	41 846,75 €	186 834,25 €
<b>Résultat de l'exercice en investissement</b>	<b>2014</b>		<b>21 152,17 €</b>	

Déficit d'investissement reporté	2013	- 28 966,70 €
<b>Résultat de clôture d'investissement</b>	<b>2014</b>	<b>- 7 814,53 €</b>
<b>Résultat final de clôture</b>	<b>2013</b>	<b>1 513,46 €</b>

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
	2013	2014	2014
Compte Administratif	7 896,87	22 583,29	1 513,46
Compte de Gestion	7 896,87	22 583,29	1 513,46

Ont signé les membres présents ;

Au niveau du projet d'AEP bas du village Marie Cécile se demande si on a pris une délibération pour que les personnes concernées s'engagent à prendre un compte et même si une telle délibération peut exister. Frédéric en doute et se pose la question de la valeur légale d'une telle délibération.

## COMPTE DE GESTION 2014 M49 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

- après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers,
- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant pour le budget eau et assainissement :

Excédent d'Exploitation :	+ 9 327,99 €
Déficit d'Investissement :	- 7 814,53 €
Soit un résultat de clôture :	+ 1 513,46 €

4. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
5. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
6. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
	2013	2014	2014
Compte Administratif	7 896,87	22 583,29	1 513,46
Compte de Gestion	7 896,87	22 583,29	1 513,46

Ont signé les membres présents ;

| 4

## AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2014 BUDGET M 49

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Roseline BOUSSAC, Maire :

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2014
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014

- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de .....9 327,99 €
- Un déficit d'investissement de ..... - 7 814,53 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MEMOIRE		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
<b>Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)</b> .....		7 896,87 €
Virement à la section d'investissement		
<b>RÉSULTAT D'EXERCICE</b>	<b>EXCEDENT</b> .....	<b>1 431,12 €</b>
	<b>DEFICIT</b>	
<b>A) EXCÉDENT AU 31/12/2014</b> .....9 327,99 €		
Affectation obligatoire		
à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		
Déficit résiduel à reporter		
<b>à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)</b> .....		7 814,53 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
<b>Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur R 002)</b> .....		1 513,46 €
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour		
<b>B) DÉFICIT AU 31/12/2014</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
Déficit résiduel à reporter - budget primitif		
Excédent disponible (voir A - solde disponible)		
<b>C) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté compte 001</b>		

Ont signé les membres présents ;

## BUDGET PRIMITIF M 14 2015 BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide d'adopter le Budget Primitif 2015 du Budget Général avec les dépenses et recettes suivantes :

	Proposition	Vote
Dépenses de fonctionnement	234 630,54 €	234 630,54 €
Dépenses d'investissement	338 548,27 €	338 548,27 €
<b>Total dépenses</b>	<b>573 178,81 €</b>	<b>573 178,81 €</b>

Recettes de fonctionnement	234 630,54 €	234 630,54 €
Recettes d'investissement	338 548,27 €	338 548,27 €
<b>Total recettes</b>	<b>573 178,81 €</b>	<b>573 178,81 €</b>

Ont signé les membres présents ;  
Contre : Frédéric Vidal, Yves Bové

5

## BUDGET PRIMITIF M49 2015 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide d'adopter le Budget Primitif 2015 Eau et Assainissement avec les dépenses et recettes suivantes :

	Proposition	Vote
Dépenses de fonctionnement	31 327,46 €	31 327,46 €
Dépenses d'investissement	195 193,53 €	195 193,53 €
<b>Total dépenses</b>	<b>226 520,99 €</b>	<b>226 520,99 €</b>
Recettes de fonctionnement	31 327,46 €	31 327,46 €
Recettes d'investissement	195 193,53 €	195 193,53 €
<b>Total recettes</b>	<b>226 520,99 €</b>	<b>226 520,99 €</b>

Ont signé les membres présents ;

Contre : Frédéric Vidal, Yves Bové

## **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRIFICATION**

Madame le Maire rappelle l'arrêté du 5 août 2013 portant fusion du Syndicat Mixte à Cadre Départemental d'Électricité du Gard et des Syndicats du Vistre et d'Uzes pour créer le Syndicat Mixte d' Électricité du Gard.

Pour tenir compte d'une part des compétences transférées des anciens syndicats primaires et d'autre part pour élargir le service rendu aux adhérents et compléter les dispositions relatives à la gouvernance du Syndicat Mixte d' Électricité du Gard, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte d'Électricité du Gard, a délibéré, à l'unanimité, sur la modification des statuts du SMEG.

Conformément à l'article L 5211 – 20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres doivent délibérer dans les trois mois suivant la notification de la délibération de l'Assemblée, à défaut de délibération dans ce délai, la décision est réputée favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la modification statutaire ci-dessus présentée et entérine la délibération du Syndicat Mixte d' Électricité du Gard du 2 février 2015.

Ont signé les membres présents ;

## **AUTORISATION SIGNATURE DE MARCHES PUBLICS**

Le Conseil Municipal délègue à Madame le Maire le pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 150 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Ont signé les membres présents ;

6

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Lutte contre le cynips : La Commune a reçu un courrier de la part de la chambre régionale d'agriculture du Languedoc Roussillon qui se propose de faire un appel à subvention au niveau des communes concernées par la menace que fait peser le cynips sur la châtaigneraie dans toutes ses composantes. La demande pour les communes de – de 10 000 habitants s'élèverait à 50 cts / habitants et représenterait donc pour la commune la somme de 50 euros. Nous nous proposons de

prendre une délibération en ce sens dès le prochain conseil.

- Délégué SMD : il faudrait remplacer Damien qui est actuellement délégué au niveau de la commune mais a eu jusque là du mal à se rendre aux différentes convocations. Roseline veut bien le remplacer car les réunions sont à Nîmes .
- Sylvaine et Arsène Fleury ont fait parvenir un courrier pour solliciter la Commune afin qu'elle rénove la calade menant du bas du hameau des Allègres en direction du lavoir. Nous pensons qu'il sera difficile d'effectuer ces travaux cette année mais tombons d'accord sur l'idée de faire un inventaire des différents petits chantiers de la commune (voir calade au dessus de Nojaret) et chercher des financements et des aides pour les entreprendre au plus vite.
- Margaret Rougeot signale que la route de Nojaret est en train de « filer » à l'endroit où la voiture de Karim Loyal est tombée. Cela a été pris en compte dans le cadre des dégâts « intempéries », mais, si c'est nécessaire dans le cadre du chantier AEP, nous demanderons à l'entreprise de « conforter » ce passage afin qu'il n'y ait de danger pour personne.
- Sabine Hurel a fait une demande de terres communales à jardiner. Les jardins potagers étant liés avec la location des appartements, une réflexion est à prévoir sur ce genre de location.